

AGAUREPS-Prométhée

ASSOCIATION POUR LA GAUCHE REPUBLICAINE ET SOCIALE- Prométhée
Chez Francis Daspe 36 cours des Fossés Appt B 3 33 210 LANGON.

Courriel : contact@agaureps.net

Site internet : www.agaureps.net

La lettre de l'AGAUREPS- Prométhée

N° 53 – Septembre 2008

L'AGAUREPS-Prométhée (Association pour la Gauche Républicaine et Sociale – Prométhée) met en place une Lettre mensuelle destinée à diffuser l'information auprès d'un plus large public.

Sommaire du numéro 53 :

- *Texte de Christophe GUILLUY : Les nouvelles fractures sociales et territoriales* page 2
- *Brèves de Juin 2008* page 8
- *Brèves de l'Été 2008* page 13
- *Une fiche d'adhésion (facultative...) pour 2008* page 16

Si vous ne souhaitez plus recevoir la Lettre du mois de l'AGAUREPS-Prométhée, veuillez l'indiquer à l'adresse suivante :

- contact@agaureps.net

Les nouvelles fractures sociales et territoriales

Christophe GUILLUY est co-auteur avec Christophe NOYE de Atlas des nouvelles fractures sociales en France, Autrement, 2006. Ce texte est celui de son intervention prononcée au colloque du 14 janvier 2008 organisé par la Fondation Res Publica et consacré à « Territoires et classes sociales en France dans la mondialisation ». Ce texte est également disponible sur le site de la Fondation Res Publica www.fondation-res-publica.org

Je vais essayer, en une vingtaine de minutes, de vous broser la nouvelle géographie sociale qui structure aujourd'hui le pays. J'ai réalisé avec Christophe Noyé un atlas des nouvelles fractures sociales. Consultants l'un et l'autre, nous travaillons sur l'ensemble des territoires de la politique de la ville mais aussi sur les territoires périurbains et ruraux.

Un constat s'impose : les discours entendus ne reflètent pas la réalité des dynamiques en cours, notamment celle de la dynamique de recomposition sociale des territoires. La perception des territoires est le fruit de deux héritages historiques, celui de la révolution industrielle et celui de la période des Trente Glorieuses, mais aussi d'une construction médiatique (peut être plus puissante).

La vision dix-neuviémiste des territoires oppose les quartiers ouvriers et les régions industrielles aux quartiers bourgeois et aux régions plus tertiaires. Héritée de la révolution industrielle, cette géographie est en train de s'effacer.

Une autre géographie est venue compléter ce dispositif. Il s'agit de la géographie sociale héritée des Trente glorieuses, la géographie de la « moyennisation » de la société française, celle de la France pavillonnaire, la France du périurbain devenant, au delà des villes, la France des classes moyennes en voie d'ascension sociale. Cette géographie, elle aussi, est en train d'évoluer, de se transformer et, dans une certaine mesure, de s'effacer.

Qu'elles soient héritées de la révolution industrielle ou de la période des Trente glorieuses, ces perceptions de la géographie sociale ont un défaut : elles ne prennent pas en compte les effets considérables de la mondialisation sur la recomposition économique et sociale des territoires.

Ces dynamiques sont d'autant plus difficiles à appréhender qu'un discours médiatique s'est imposé depuis près de 20 ans à partir de la crise des banlieues. Ce discours médiatique divise la société française entre les banlieues d'un côté et les territoires de la classe moyenne de l'autre, dans une caricature absolue : Villiers-le-Bel et le reste de la société. C'est une construction typiquement médiatique. Malheureusement, les politiques courent souvent après la vision médiatique, à un point tel que celle-ci inspire désormais les politiques publiques qui se mettent en œuvre.

I/ Déconstruire une géographie sociale médiatique

La description de la véritable dynamique des territoires passe par une déconstruction de ce discours médiatique qui résume la question sociale à celle des banlieues. Cette approche est en réalité très confortable car elle permet d'évacuer la question sociale (et celle des effets de la mondialisation sur la recomposition sociale des territoires) au profit d'une thématique qui rappelle celle des « in » et des « out », la société française étant alors divisée entre des

territoires « in » mais majoritaires et des territoires « out » mais minoritaires. Cette approche, qui remplace la question du conflit de classes par celle de la gestion des exclus, est celle que les élites mondialisées cherchent à nous imposer depuis 20 ans. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Bernard Henry Lévy explique qu'aujourd'hui « *la question des banlieues est LA question sociale* ».

Derrière ce constat il y a évidemment le glissement de la gauche sociale vers une gauche sociétale...les banlieues symbolisant évidemment pour BHL une France qui « rejette » ces « minorités visibles » dans ces zones de relégation que seraient les banlieues françaises. C'est ainsi que s'est construite en 20 ans une géographie sociale qui décrivait, en creux, la France raciste, la France moisie etc.

Il est d'autre part très rassurant de penser qu'à l'exception d'un millier de quartiers qui vont mal en France, le reste va plus ou moins bien. Il n'y a donc pas de remise en cause fondamentale de ce qui fait la société française : on se croit toujours dans une dynamique d'ascenseur social pour tous.

Qu'en est-il en réalité ? Les banlieues sont-elles ces territoires où les gens seraient « assignés à résidence » ou « relégués » ? Il y aurait beaucoup à dire sur l'emploi de ces expressions empruntées à l'univers quasi-concentrationnaire pour décrire une réalité urbaine. L'analyse sérieuse de la réalité du pays montre qu'en réalité la question du chômage, de la précarité, du chômage des jeunes diplômés n'est pas spécifique aux banlieues. La pauvreté non plus. On rappellera utilement que 80% des ménages pauvres urbains ne vivent pas dans les quartiers sensibles, ce qui n'est pas illogique puisque près des trois quarts des ménages pauvres ne vivent pas non plus dans le parc social. Le revenu médian des ménages est d'ailleurs plus élevé dans le parc locatif social que dans le parc locatif privé.

De la même manière comment décrire un univers où les habitants ne bougent pas alors même que, jusqu'à une période récente, les banlieues faisaient partie des territoires où le taux de mobilité était le plus élevé (61 % des habitants des ZUS en 1999 ne vivaient pas dans ces quartiers en 1990).

De la même, si le taux de chômage évolue peu d'un recensement à l'autre, il faut rappeler que ce ne sont pas les mêmes chômeurs qui sont recensés à chaque date. La réalité des banlieues est celle de la mobilité, des gens entrent, d'autres sortent. Ceux qui arrivent sont évidemment plus pauvres car arrivant souvent de pays du Sud, ceux qui partent, souvent des jeunes diplômés, le sont moins. Ces dynamiques positives sont le plus souvent occultées, comme s'il fallait absolument maintenir un discours misérabiliste sur ces territoires pour, là encore enfermer la question sociale dans une thématique sociétale, ici la question des discriminations des nouveaux exclus.

Cette lecture d'une société divisée entre ces quartiers sensibles et le reste des territoires ne tient pas et ne permet pas de distinguer la recomposition sociale de tous les territoires.

II/ Le modèle de la ville sans le peuple : étalement urbain et gentrification

Que s'est-il passé en réalité ? Depuis les années 1960-70, on a assisté à un étalement urbain considérable. Aujourd'hui, la limite de la ville, contrairement à ce qu'on imagine, n'est pas, n'est plus, la banlieue. Les discours récurrents sur « l'autre côté du périph » sont d'ailleurs assez étonnants quand on sait qu'aujourd'hui, « de l'autre côté du périph », c'est encore le centre. Du fait de l'étalement urbain, la quasi-totalité des banlieues et des quartiers sensibles se retrouvent aujourd'hui au centre des grandes métropoles de ce pays. La Courneuve se situe à dix minutes en RER de Paris, tout comme Villiers-le-Bel.

L'analyse de la réalité des territoires révèle que, géographiquement, l'ensemble des quartiers sensibles sont aujourd'hui, de fait, dans une logique de centralité. C'est d'ailleurs ce qui explique les explosions récurrentes auxquelles on assiste dans les banlieues car ces quartiers pauvres se situent désormais au cœur des métropoles les plus riches. Mais c'est aussi cette centralité qui permet aujourd'hui le processus d'ascension sociale minoritaire (mais réel) de bon nombre de jeunes issus de l'immigration.

Cet étalement urbain a accompagné la recomposition économique des villes. Aujourd'hui, les grandes villes (nous retrouvons la question de la mondialisation) se sont spécialisées vers des emplois de plus en plus qualifiés, avec une désindustrialisation massive depuis vingt ou vingt-cinq ans. Les délocalisations ne concernent d'ailleurs pas tant les industries qui partent à l'étranger que celles qui quittent les villes pour le périurbain et le rural. Une recomposition économique du territoire a bel et bien précédé cette recomposition sociale : tandis que les industries se délocalisaient, le logement social attaché à ces industries restait, lui, dans la ville : c'est l'histoire même des banlieues. Par contre, l'emploi était parti ailleurs, à l'étranger ou dans les espaces ruraux ou périurbains.

C'est un point fondamental : la recomposition économique des grandes villes induit inévitablement une recomposition sociale. La métropolisation a, en effet, entraîné une spécialisation des activités et des emplois des grandes villes dans les secteurs les plus qualifiés, attirant les catégories les plus aisées, les catégories moyennes supérieures : c'est le phénomène de gentrification : l'appropriation par des catégories aisées ou moyennes de l'ensemble des quartiers populaires des villes. Le modèle urbain d'aujourd'hui n'est plus celui du XIX^e siècle, le modèle intégrateur de la révolution industrielle. La ville attirait alors les catégories populaires parce qu'elle en avait besoin. Aujourd'hui, dans le contexte de la mondialisation, la ville n'a plus besoin, pour créer ses richesses, des catégories populaires.

Cette évolution décrit exactement la recomposition à laquelle on assiste dans les grandes villes, y compris en ce qui concerne le logement. On parle beaucoup du logement social mais historiquement, c'est le parc privé qui a accueilli les catégories populaires dans les villes. Quand on parlait de quartiers populaires à Paris, à Lille ou dans d'autres grandes villes, il s'agissait d'abord de ce qu'on appelait « le parc privé social de fait ». Le marché créait l'offre de logement pour les catégories populaires. Or ce sont ces logements-là qui sont en train de disparaître. Si la question du parc social est importante elle n'est donc pas fondamentale. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord sur la nécessité de créer du logement social, mais quid du « parc privé social de fait » qui disparaît ? La disparition du parc privé social de fait, notamment des logements en loyer de 1948, n'est pas un sujet de réflexion, pas plus à droite qu'à gauche. Cette thématique est trop « sensible » car elle met en lumière l'impuissance du politique face aux logiques du marché.

Alors même que disparaissait la majorité du parc privé de ces catégories populaires, on entendait invariablement : « Il faut construire du logement social ». Certes, mais, dût-on imposer 25% de logements sociaux, ils ne compenseront jamais la disparition de ce parc privé social de fait. Cela montre bien que le modèle urbain d'aujourd'hui est celui de « la ville sans le peuple ». C'est révélateur de ce que vivent les sociétés post-industrielles, c'est-à-dire de l'inutilité des catégories populaires. On pourrait, très cyniquement, démontrer que, les catégories populaires étant devenues inutiles, le parc social qui, aujourd'hui encore, accueille dans les banlieues ces catégories populaires ne sert économiquement plus à rien. C'est le problème des pouvoirs publics : la gestion des banlieues repose sur ce type de logique.

Cela pose, au-delà de la question territoriale, la question fondamentale de la mondialisation. La connexion entre la disparition de l'emploi pour les catégories populaires et leur disparition de la ville est évidente. Or, aujourd'hui, on n'a pas vu cette recomposition sociale. On a parlé de l'étalement urbain mais celui-ci ne se fait pas n'importe comment. Cette recomposition sociale s'est réalisée à catégorie populaire égale. Aujourd'hui les catégories

populaires (ouvriers et employés) représentent environ 60% de population active, comme dans les années soixante. Le départ massif des catégories populaires des grandes villes se fait à catégories sociales égales, c'est-à-dire au prix d'un tri énorme, considérable, effectué au long des vingt ou vingt-cinq dernières années.

III/ Naissance d'une « France périphérique et majoritaire »

Où ces catégories sociales se retrouvent-elles ? Elles sont reléguées au-delà de la banlieue. Le lointain aujourd'hui, n'est plus « de l'autre côté du périph », mais beaucoup plus loin, de l'autre côté de la banlieue. On entend beaucoup débattre du « Grand Paris »... Il faut évidemment faire un grand Paris puisque, de fait, la Seine-Saint-Denis fait partie du centre de l'aire urbaine parisienne, il n'y a là-dessus aucun débat géographique. Les grandes villes se spécialisant vers de l'emploi très qualifié, donc des catégories sociales aisées, « bobo » ou grands bourgeois, les banlieues se retrouvent insérées dans des environnements très embourgeoisés.

Chaque année, l'observatoire des zones sensibles dresse un bilan et chacun s'étonne de la conclusion : l'écart de revenus entre les banlieues et leur agglomération a augmenté ! La belle affaire ! Puisque l'ensemble des grandes agglomérations se spécialisent vers l'emploi high-tech et les catégories sociales aisées, le décalage croît inévitablement.

C'est le cœur de la crise des banlieues : les écarts de revenus, les inégalités sociales et culturelles entre les banlieues et leur environnement ne vont cesser d'augmenter puisque la dynamique est à la spécialisation des grandes villes vers de l'emploi plus qualifié. C'est une tendance structurelle qui entraîne, non une relégation spécifique de telle ou telle population dans les « quartiers », mais une spécialisation des villes débouchant sur l'idée que les catégories populaires n'y ont plus leur place.

Etonnamment, à côté de ce grand mouvement d'éviction des catégories populaires, on observe le flux migratoire inverse amenant les catégories populaires immigrées vers les grandes villes embourgeoisées, notamment dans les banlieues, suivant précisément le chemin inverse des autres catégories populaires. C'est un choc énorme : les villes ont accueilli, ces vingt dernières années, notamment via l'immigration familiale, une immigration totalement déconnectée du marché de l'emploi. Le diagnostic concernant la banlieue est essentiellement, selon moi, la déconnection du marché de l'emploi de populations pas ou peu qualifiées. Ce point est fondamental : avec ce flux totalement déconnecté des autres flux migratoires, on assiste à un phénomène structurel qui explique la crise des banlieues.

Il faut ensuite évoquer la constitution de ce que j'appelle une France périphérique. C'est la France qui démarre de l'autre côté des banlieues. Cette France pavillonnaire des classes moyennes, souvent décrite, correspondait à une réalité dans les années 1970. A cette époque, jusqu'en 1975, cette réalité s'inscrivait dans une logique positive d'ascenseur social. Aujourd'hui arrivent sur ces territoires des catégories modestes, voire précaires. Statistiquement, les gens qui arrivent aujourd'hui dans l'espace rural sont des gens modestes et la moitié d'entre eux sont des précaires. Il y a bien une spécialisation sociale des migrants sur ces territoires.

Les médias ont construit un autre mythe : celui du cadre qui s'installe à la campagne avec son ordinateur. Ce phénomène existe mais le fond n'est pas là. On comprend d'ailleurs la logique médiatique qui véhicule cette image très rassurante. En réalité, le cadre reste en ville et achète une résidence secondaire.

Je lie, dans ce que j'appelle la France périphérique, la France périurbaine et la France rurale car il y a une vraie unicité sociale et culturelle de ces espaces périurbains et ruraux où arrivent des catégories populaires, majoritairement des ouvriers et des employés. Aujourd'hui l'habitat type de l'ouvrier est la maison individuelle. Le logement collectif ouvrier appartient au passé. Il faudrait d'ailleurs réfléchir sur le lien entre le basculement de la classe ouvrière du logement collectif vers le pavillonnaire, sa disparition du discours de la gauche et sa disparition culturelle, comme si, en quittant les immeubles, l'ouvrier avait définitivement disparu du champ de vision des décideurs, notamment à gauche.

Il faut aussi souligner que cette France périurbaine et rurale est la France majoritaire. 80% d'urbains en France, chiffre magique ? Réalité statistique : si on comptabilise le pôle urbain + les pôles périurbains, on a bien 80% de gens qui vivent en ville. Mais dans quelle ville ? La réalité, c'est que le centre dense, la ville-centre, ne représente plus aujourd'hui que 25% de la population ; si on inclut les banlieues, on arrive à 30% ou 35%. La France des villes denses (villes-centres + banlieues) est une France minoritaire et c'est là que la gauche est majoritaire. Inversement, la visibilité de cette France majoritaire est nulle pour la gauche. On vit encore sur une représentation du territoire selon laquelle le périurbain et le rural seraient marginaux. La réalité, c'est que ce sont aujourd'hui ces espaces qui pèsent démographiquement.

Leur dynamique est d'ailleurs beaucoup plus forte que celle des pôles urbains. Les chiffres révèlent, dans les dix dernières années, une croissance du périurbain de 3,5% par an, contre 0,4% pour les pôles urbains. Des familles s'installent, la jeunesse est très présente. Le rural forcément vieillissant et les banlieues forcément jeunes font aussi partie des clichés. La réalité, c'est qu'on vieillit aussi en banlieue. C'est un scoop : les jeunes d'il y a vingt ans ont quarante ans aujourd'hui ... mais on continue à parler des jeunes des banlieues ! D'ailleurs, les statistiques montrent que le stock de jeunes dans les ZUS baisse. Eux aussi vieillissent... On peut très légitimement imaginer, dans quelques années, un papy-boom des cités. On l'observe déjà dans le parc social. Au cours de travaux sur les quartiers de logements sociaux, j'ai pu observer la pesanteur des politiques publiques avec, par exemple, des programmes ciblant « les jeunes » dans des immeubles habités par des plus de 60 ans !

Inversement, dans le rural, s'il subsiste un stock de population vieillissante, beaucoup de jeunes ménages, souvent précaires, s'installent. Il y a aussi une « jeunesse rurale » (terminologie qui étonne), une jeunesse périurbaine, très souvent touchée par le chômage. Il est intéressant de noter qu'il s'agit souvent de jeunes diplômés. J'avais fait une cartographie du chômage des jeunes diplômés suite à la médiatisation du chômage des jeunes diplômés dans les banlieues (puisque la « question sociale » est dans les banlieues, les thématiques ne peuvent surgir que de là...).

La thématique « jeunes diplômés » est apparue dans les médias notamment autour de la question des jeunes diplômés issus de l'immigration qui ne trouvaient pas d'emploi. Or les chiffres révélaient que la majorité des diplômés au chômage sont des jeunes des espaces ruraux et périurbains. Ce constat montre évidemment que c'est bien la question de l'ascension sociale des jeunes issus des milieux populaires qui est posée. Pas celle de tel ou tel quartier. Question sociale essentielle, que les élites préféreront dissimuler une nouvelle fois derrière la question des banlieues.

Conclusion : Les territoires de la « mondialisation heureuse » sont ceux de la Gauche

Le problème est que la construction de ce discours « médiatico-sociétal » influence des discours politiques qui renforcent un peu plus la fracture culturelle.

On voit bien, dans ce dispositif, les grands centres urbains, bénéficiaires d'une « mondialisation heureuse », et la périphérie périurbaine et rurale qui subit cette mondialisation. La géographie des plans sociaux en France ne correspond pas à la France des grandes villes mais, là encore, au périurbain et au rural.

La question sociale et la question de la mondialisation ne sont pas perçues de la même façon selon que l'on habite dans le périurbain ou dans le centre-ville. Or, aujourd'hui, l'électorat de la gauche vit dans la grande ville. La gauche est donc soutenue par un électorat qui bénéficie fortement de la mondialisation. Les catégories populaires demandent protection depuis vingt ans contre les effets de la mondialisation, affectant l'emploi, les logiques économiques mais aussi contre les effets de l'immigration. La gauche est prise dans un nœud inextricable : son électorat veut la mondialisation tandis que l'électorat populaire, plutôt dans une logique de fermeture, souhaite, au contraire, la protection face à la mondialisation.

Comment renouer avec cet électorat ? On pourrait aussi parler de l'ethnisation des territoires et de bien d'autres points mais je vais m'arrêter là pour laisser la parole aux autres orateurs.

Christophe GUILLUY
Janvier 2008

Les Brèves de l'AGAUREPS-Prométhée

Juin 2008

● *Changements stratégiques en vue ?*

Cinq anciens responsables militaires occidentaux chevronnés ont rédigé un rapport de 150 pages intitulé « *Vers une grande stratégie pour un monde incertain* ». Des changements géopolitiques d'ampleur, dont certains sont déjà à l'œuvre, sont relevés : développement du terrorisme international et du crime organisé, montée des fanatismes religieux, prolifération des armes de destructions massives, affaiblissements des Etats nations et des organisations internationales, changement climatique conditionnant des bouleversements sociaux notamment liés à des transferts de populations.

Devant la multiplicité de ces nouvelles menaces, le rapport préconise un « sursaut stratégique » fondé sur la possibilité d'une utilisation préventive de l'arme nucléaire. Cette option signerait la fin définitive de la doctrine de la dissuasion nucléaire qui prévaut depuis la mise en place de la guerre froide (la guerre de Corée à partir de 1950 est une date significative à cet égard). Il s'agirait d'une rupture majeure aux conséquences encore largement insoupçonnables ! L'arme atomique est jusqu'à présent une arme à part de nature essentiellement politico-diplomatique. Il s'agit d'une escalade s'appuyant sur une dramatisation excessive qui doit inquiéter. L'arme atomique par sa capacité destructrice ne pourra jamais devenir une arme comme une autre.

Francis DASPE 06 / 06 / 2008

● *Non, tous les syndicats enseignants ne pensent pas la même chose !*

Il est de bon ton, y compris parmi les professeurs eux-mêmes, de vilipender les syndicats d'enseignants qui seraient responsables d'une partie des maux affectant le système éducatif. On aurait de la sorte l'impression qu'au-delà de leur grande diversité ils penseraient tous la même chose. Rien de plus faux ! Il devient urgent de distinguer ce que pensent les uns et les autres. L'actualité nous permet de rétablir certaines vérités.

Certains syndicats se sont fait les propagateurs zélés du « pédagogisme », une partie en étant désormais au moins un peu guéris tandis que d'autres y croient toujours. Mais ce ne fut pas le cas de tous qui se sont évertués avec constance à en dénoncer les effets pervers et de défendre contre vents et marées la transmission des savoirs.

Certains syndicats considèrent les statuts à l'égal d'archaïsmes et de rigidités dont il faudrait se débarrasser dans les plus brefs délais, estimant que le rapport Pochard constitue une base de négociation prometteuse. Mais ce n'est pas le cas de tous qui savent pertinemment que les statuts représentent une des dernières digues protégeant de la déréglementation et de la précarité.

Certains syndicats appellent de leurs vœux les plus chers la mise en place d'une plus large autonomie du système éducatif, essayant de faire croire qu'elle serait synonyme de souplesse et de liberté pédagogique accrues. Mais ce n'est pas le cas de tous qui discernent les risques d'éclatement du cadre national et d'une école à deux vitesses.

Certains syndicats ont témoigné leur enthousiasme devant la réforme du bac professionnel ramené de 4 à 3 ans et n'ont pas craint de s'y associer en signant un protocole d'accord. Mais ce n'est pas le cas de tous qui y ont vu dès le départ un simple moyen de procéder à de gigantesques économies budgétaires sans aucun rapport avec l'intérêt supposé des élèves.

Il est urgent de procéder à des clarifications utiles à propos des syndicats enseignants en précisant qui pense quoi sur tel sujet. Et arrêter de parler de manière vague et indifférenciée « des syndicats » comme si tous pensaient la même chose sur tous les sujets.

Francis DASPE 08 / 06 / 2008

● Le vertige des chiffres (suite)

Le seuil de pauvreté est fixé en France à 60% du revenu national médian, soit 817 euros par mois pour une personne seule. A cela, il faut rajouter la somme de 408 euros pour chaque enfant.

La rémunération des patrons du CAC 40 a augmenté de 58% en 2007. Ont-ils bénéficié du slogan « travaillez plus pour gagner plus » ? Une indemnité de départ de 6 millions d'euros a été prévue pour la patronne de Alcatel-Lucent, Patricia Russo. En 2007, Alcatel-Lucent a perdu 3,5 millions d'euros. Et depuis le début 2007, l'entreprise a annoncé 16 500 suppressions d'emplois dans le monde. Difficile de trouver une logique à ces données chiffrées contradictoires...

Dans un discours prononcé le 20 mai à Orléans et traitant de l'avenir des ports français, Nicolas Sarkozy n'y est pas allé avec des pincettes. C'est le moins que l'on puisse dire....

Il a ainsi affirmé devant son auditoire qu'un grutier du port de Marseille travaillerait 2000 heures par an alors que les grutiers du port d'Anvers ou de Barcelone seraient en fonction deux fois plus longtemps, soit 4 000 heures par an. Si l'on veut bien considérer que ces pauvres grutiers travaillent tous les jours, soit 365 jours par an, cela revient à une moyenne de 10,96 heures de travail par jour ! Admettons cependant qu'ils bénéficient généreusement de 4 semaines de congés payés et d'un repos de deux jours par semaine, la journée de travail passe à plus de 16,6 heures par jour (pour 240 jours travaillés) ! Rappelons qu'en Europe la norme tourne autour de 1 600 heures de travail par an.

De tels propos émanant qui plus est du président de la République sont édifiants. Ils pourraient se passer de commentaires s'ils ne masquaient en réalité une stratégie destructrice.

Les heures supplémentaires sont considérées par le gouvernement comme le moyen de satisfaire les espérances suscitées par le slogan présidentiel « *travailler plus pour gagner plus* ». Il n'a bien entendu jamais été question d'augmenter les salaires de base de « *la France qui se lève tôt* »...

Avant la loi TEPA (travail emploi pouvoir d'achat), appelée aussi « paquet fiscal », dans les entreprises de moins de 20 salariés, les ouvriers pouvaient travailler plus de 35 heures jusqu'à 39 heures. Les heures supplémentaires étaient payées 10% plus cher. Sans dépasser 180 heures par an.

Avec la loi TEPA, les heures supplémentaires sont payées 25% en plus et défiscalisées. Le contingent a été ramené à 130 heures par an. On peut se demander combien de ménages non imposables, c'est-à-dire ceux qui sont les plus concernés par l'urgence d'un

accroissement du pouvoir d'achat, travailleront plus sans pour autant bénéficier des fruits de leur labeur...

Le nombre de détenus dans les prisons françaises au 1^o mai 2008 se chiffre à 63 645. Il frôle le record historique du 1^o juillet 2004. Rappelons qu'il existe en France 50 631 places « opérationnelles » pour 231 établissements pénitentiaires.

Le PDG du second groupe français d'édition *Editis*, propriété de *Wendel Investissement* (la baron Seillière) mais vendu au groupe espagnol *Planeta*, a obtenu pour son départ la coquette somme de 11,2 millions d'euros. De leur côté, les salariés ont reçu la modique somme de 600 euros...

Francis DASPE 08 / 06 / 2008

● **Non, nee, neamh !**

Il s'agit de l'éditorial paru dans le n° 3 de la Lettre de MARS Gauche Républicaine de juin 2008.

Non, trois fois non ! Après la France et les Pays-Bas, l'Irlande a repris le flambeau. Elle vient d'envoyer un message cinglant à tous les dirigeants européens qui entendaient au moyen d'une vulgaire manipulation sémantique balayer les résultats des consultations de 2005 sur le Traité Constitutionnel Européen (TCE).

Surdité, autisme, ou plus sûrement dogmatisme idéologique, les dirigeants européens, Nicolas Sarkozy en tête, n'avaient guère tenu compte des non français et néerlandais, au point de présenter avec le traité de Lisbonne une pâle copie du texte mort-né. Toujours aussi libéral et anti-démocratique, celui-ci était présenté par le président français comme « mini » ou « simplifié ». Jamais à court d'un effet d'annonce, il s'enorgueillissait d'avoir trouvé la solution au prétendu blocage institutionnel de l'Union Européenne (UE) résultant d'un élargissement irréflecti. Une solution tellement miraculeuse que Nicolas Sarkozy avait invité ses collègues européens à faire ratifier ce texte par la seule voie parlementaire. Entre gens instruits et bien disposés en somme. Histoire surtout de se prémunir contre les petits grains de sable (les peuples !) qui pourraient venir gripper la belle mécanique.

La France a sournoisement fait passer ce texte via le congrès, avec l'appui de la majorité des députés et sénateurs socialistes jouant les faux ingénus. L'Irlande ne pouvait, quant à elle, déroger à sa constitution et se trouvait contrainte de ratifier ce texte par voie référendaire. Un seul référendum pour 27 pays, on pensait tout de même pouvoir dormir tranquille à Bruxelles... Certes les Irlandais avaient déjà rejeté en 2001 le traité de Nice. Mais on avait pris soin de les faire revoter l'année suivante dans le sens de la doxa bruxelloise.

Malgré toutes ces précautions, malgré le déferlement médiatique qui s'est abattu sur toute l'Europe pour mettre en garde les Irlandais, ces derniers ont dit non. Ce sont en particulier les classes populaires qui ont le plus massivement rejeté cette orientation, à plus de 70% dans certains quartiers de Dublin. La rupture entre le peuple et ses élites est désormais consommée dans tous les coins d'Europe. Un journaliste de France-Inter se demandait encore à la veille du scrutin comment les Irlandais pourraient voter à l'exact inverse des 96% de leurs représentants. Un éclair de lucidité lui aurait sans doute permis de se demander à l'inverse comment la quasi-totalité des dirigeants politiques d'un pays pouvait se prononcer à l'opposé du souhait manifeste de sa population.

Ce résultat est lourd d'enseignements. Il confirme qu'une Europe qui se construirait au-dessus des peuples et sans prendre en compte leurs volontés et leurs aspirations n'a aucune

chance de recevoir l'agrément populaire. Il confirme aussi que les cadres nationaux restent les plus pertinents pour que s'exprime la souveraineté populaire.

À quelques jours de la présidence française de l'Union, Nicolas Sarkozy a maintenant le devoir de faire respecter le sens de ce vote. Il n'est point de second tour possible ou de traité sans l'Irlande. Le droit international s'applique aussi aux libéraux. À avoir voulu abuser des outils et des structures pour imposer à tous une idéologie, ils connaissent aujourd'hui le retour de bâton populaire. Celui-ci est d'autant plus fort qu'il est aussi porteur d'espoir pour la construction d'une Europe qui serait enfin au service des peuples. On ne peut que souhaiter qu'il s'exprime dans la clarté et l'unité des forces antilibérales lors des prochaines élections européennes.

François COCQ 15 / 06 / 2008

● Remettre le système de retraite dans la logique de solidarité

Il s'agit d'un amendement proposé par la fédération de Mayenne du MRC au IV^o Congrès du MRC tenu au Kremlin-Bicêtre les 21 et 22 juin 2008.

Le système de retraite est un enjeu de société. Si nous voulons promouvoir une politique alternative aux politiques libérales, fondée sur l'intérêt général et respectant un humanisme républicain et socialiste, nous devons faire en sorte de pérenniser le système par répartition, c'est-à-dire garantir les retraites pour toutes les générations.

Pour cela, le gouvernement de la gauche devra procéder à une refonte du système de façon à le remettre dans une logique de solidarité :

- Prise en compte de la pénibilité et des conditions de travail, ouvrant des droits qui auront pour effet de réduire le nombre de trimestres de cotisation pour ceux qui seront concernés.

- Revalorisation des pensions à hauteur du SMIC de ceux qui, tout en ayant cotisé régulièrement, perçoivent des pensions inférieures au SMIC, pour des raisons liées à la maladie, l'invalidité, la précarité de l'emploi (CDD, intérim, temps partiel subi).

- Mise à contribution de tous les revenus du travail (l'intéressement inclus), de manière à élargir l'assiette des cotisations sociales.

- Indexation des pensions sur l'évolution des revenus du travail, et non sur les prix.

L'idée principale est que la gauche doit s'engager à fond sur les retraites. Jusqu'à présent, la grosse interrogation du financement est à l'origine du manque d'empressement des partis politiques de gauche, MRC inclus.

Il est bien vrai que les salariés en situation de précarité et de faibles revenus, pour des raisons indépendantes de leur volonté, subissent l'équivalent de la « double peine » en matière de justice, ce qui provoque des inégalités croissantes et des prédispositions à la révolte, pouvant conduire à des violences sociales.

Il est vrai aussi que les méthodes de plus en plus utilisées par les directions d'entreprises (pressions individuelles sur les salariés les poussant à la démission, certes avec indemnités mais débouchant sur la précarité) sont de plus en plus intolérables.

Par ailleurs, de manière générale, il est anormal de ne pas accepter un traitement à part pour les postes de travail en équipes, dans des conditions de répétitivité et de pénibilité telles qu'elles ont pour conséquence d'abaisser la durée moyenne de vie de celles et ceux qui les ont occupés.

Et, comment se fait-il que les pouvoirs publics aient pu accepter de laisser perdurer la contradiction entre la multiplication des licenciements des salariés âgés de plus de cinquante

ans d'une part, et la volonté affirmée d'allonger au-delà de quarante années la durée des cotisations ouvrant droit à une retraite à taux plein d'autre part ?

Il faut maintenir à quarante ans la durée de cotisation pour tous, encourager l'emploi des seniors et compenser les effets de la précarité de l'emploi sur les petites retraites, qui sont fort nombreuses.

La question des retraites est un bon test de la volonté et du courage de l'engagement réel de la gauche en faveur d'une politique de solidarité et de justice sociale, prenant en considération le besoin de dignité des êtres humains et donnant de la crédibilité à l'objectif de cohésion sociale.

Michel SORIN 17 / 06 / 2008

Les Brèves de l'AGAUREPS-Prométhée

Eté 2008

• Des symboles pour éveiller et élever la conscience républicaine

Les fêtes civiques nationales participent du rituel républicain institué à la fin du XIX^e siècle avec en premier lieu ce choix du 14 juillet, toujours chargé de sens. Adoptée par les députés républicains en 1880, la commémoration du 14 juillet correspond aux idéaux de la jeune république qui affiche sa filiation révolutionnaire. Non pas avec celle de 1830, trop connotée d'orléanisme ou de 1848, lyrique mais éphémère, après la disqualification de l'idée d'une célébration du 4-Septembre 1870 ou du 18-Mars 1871, proclamation de la République et de la Commune.

La référence à la grande Révolution de 1789 s'imposa donc mais le choix de la date souleva aussi bien des interrogations. Dans la chronologie révolutionnaire, l'ouverture des Etats généraux, le 5 mai, le serment du Jeu de Paume prêté par le Tiers Etat le 20 juin, la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen le 26 août et les journées des 5 et 6 octobre qui ramenèrent le Roi aux Tuileries, pour ne prendre que l'année 89, offraient bien des références. Elles souffraient néanmoins de critiques rédhibitoires, au même titre que celles du renversement de la monarchie, le 10 août 1792, de la bataille de Valmy les 20 et 21 septembre 1792 et de la proclamation de la République à l'unanimité de la Convention, ce même 21 septembre. Le 14 juillet fit consensus et l'emporta sur le choix de la nuit du 4 août, date symbolique de la double abolition de la féodalité et des privilèges. Cette date bicéphale célèbre tout à la fois la prise de la Bastille et la fête de la Fédération, ralliant ainsi jacobins et modérés. Mais le 14 juillet 1789 constitue la vraie référence des républicains : celle de l'émergence du Peuple dans l'espace national, saluée par cet anniversaire.

Tout à la fois recherche de l'esprit public, vantée jadis par Condorcet, et exercice pédagogique, cette commémoration vise surtout à forger le lien politique. Mais aujourd'hui célébrer ne relève plus de la seule instruction ou institution. Cela engage à la réflexion, conformément à la nature laïque de l'institution des fêtes nationales républicaines dégagées des marques de transcendance religieuse.

Xavier DUMOULIN 16 / 07 / 2008

• Les immenses tentacules d'EDVIGE

EDVIDE, autrement dit Exploitation Documentaire et Valorisation de l'Information Générale, est, d'après les termes du décret publié le 1^{er} juillet 2008 au Journal officiel, un fichier généralisé et systématique de « *toutes personnes âgées de 13 ans et plus ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif* » (Article I-1). Il est aussi question de fichier des « *groupes, individu, groupes, organisations dont l'activité est susceptible de troubler l'ordre public* » (Article I-2) afin de « *permettre aux services de police d'exécuter les enquêtes administratives [...] pour déterminer si le comportement des personnes physiques ou morales intéressées est compatible avec l'exercice des fonctions ou des missions envisagées* » (Article I-3).

Par rapport au décret du 14 octobre 1991 qui permettait aux Renseignements Généraux la collecte et la détention d'informations sur les personnes majeures impliquées dans le débat public, EDVIGE étend considérablement le champ des données à répertorier, les motifs pouvant justifier le fichage, la durée de l'enregistrement et la conservation des dossiers.

Ce fichier peut être considéré comme attentatoire aux libertés et au respect de la vie privée. Il vise à contrôler (voire à dissuader ?) d'une manière ou d'une autre, le plus souvent insidieuse, les citoyens décidant de s'investir dans la vie de leur cité. Ce décret est à inscrire dans le contexte de plus en plus autoritaire caractérisé par des tentatives convergentes de dissuasion des formes de contestation politique, de discrédit ou même de criminalisation des acteurs du mouvement social, ainsi que de remise de cause de l'indépendance des médias.

Il s'agit d'un symptôme d'une régression démocratique pour le moins inquiétante. EDVIGE est prête à déployer ses immenses tentacules de nature véritablement orwellienne dans une indifférence effrayante.

Francis DASPE 25 / 07 / 2008

• La crise belge ou le refus de la péréquation territoriale

L'exacerbation des tensions opposant les communautés flamandes néerlandophones et wallonnes francophones semble atteindre un degré inédit à tel point que l'existence de la Belgique en tant qu'Etat-nation est menacée à moyen terme. La situation est bien évidemment d'une grande complexité due en partie à des héritages anciens très importants. Il nous semble essentiel de mettre en exergue deux éléments qui entretiennent ces oppositions croissantes.

On ne saurait négliger un sentiment de revanche de la part des Flamands à l'encontre des Wallons. Le pays wallon fut extrêmement favorisé au moment de la révolution industrielle du XIX^e siècle, possédant un immense gisement charbonnier autour des régions de Mons, Charleroi et Liège notamment. La Flandre faisait alors figure de parent pauvre du nouvel Etat créé en 1830. Aujourd'hui, la situation s'est inversée : le déclin des bassins houillers wallons a contrasté avec l'essor économique de la Flandre retrouvant pour l'occasion le dynamisme commercial qui la caractérisait au Moyen Age.

On remarque également une tendance, regrettable, observable dans d'autres pays européens. Il s'agit des réticences de plus en plus grandes des régions riches à participer à la nécessaire solidarité interrégionale au sein d'un même ensemble territorial. Il y a là un signe évident d'individualisme que l'on trouve illustré de manière persistante et éclatante en Italie, entre la riche Lombardie et le Mezzogiorno défavorisé. Le refus de considérer comme un principe fondamental du vivre ensemble une version territorialisée de la péréquation, à la base de la notion de services publics, gagne malheureusement du terrain.

Il existe en l'espèce d'une dérive inquiétante qui peut se révéler lourde de dangers pour d'autres territoires.

Francis DASPE 31 / 07 / 2008

• Le vertige des chiffres (suite)

Quand la réalité se révèle en deçà des espérances initialement formulées, la solution est parfois toute indiquée : il suffit alors de se persuader du contraire et de le clamer haut et fort. C'est cette stratégie que le gouvernement a adoptée à propos du traitement de la question du pouvoir d'achat. Ni plus ni moins qu'une version de la bonne vieille méthode Coué. C'est ainsi qu'une campagne de communication a été lancée dans le but de vanter les avancées,

supposées avérées ou futures, en terme de pouvoir d'achat. L'initiative coûtera aux contribuables français la rondelette somme de 4,3 millions d'euros.

Dire que les choses vont mieux pour tenter de faire oublier que le quotidien des Français se dégrade, voilà la ligne à laquelle nos gouvernants se tiennent désormais. Il en sera de même l'an prochain puisque le budget communication du gouvernement devrait connaître une augmentation de l'ordre de 292% pour l'année 2009.

Depuis le 1^o juillet 2008, le Smic mensuel net est de 1 037,53 euros. Ce qui correspond à un Smic horaire net de l'ordre de 6,84 euros. Soit une augmentation de 8 centimes par heure, c'est-à-dire le strict minimum légal pour accompagner l'inflation.

A comparer au pactole que s'est fait attribuer le parton de Valeo, en cas de départ, se chiffant à 4,8 millions d'euros, soit le versement de l'équivalent de trois ans de son salaire.

On en sait un peu plus sur l'impact du bouclier fiscal 2007. 15 000 foyers en ont bénéficié ; ils se sont partagés une enveloppe de 241 millions d'euros. Mais 97 % de la somme a en réalité bénéficié à seulement 5 700 d'entre eux. Pour ces bienheureux, les chèques affichent un montant moyen de 41 200 euros, soit l'équivalent de trois ans et demi de Smic...

Pour l'année 2008, un changement de taille va intervenir : le bouclier fiscal va passer à 50% de l'ensemble des revenus contre 60% actuellement. Ce qui devrait faire que près de mille des personnes les plus favorisées recevront un chèque de 250 000 euros. Soit 21 années de Smic en guise de simple ristourne !

Par ailleurs l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) rapportera en 2008, selon Bercy, la somme de 3,75 milliards d'euros. Il enregistre une baisse de 5,3% alors que dans le même temps le nombre d'assujettis augmente de 5,78%. La raison ? La loi TEPA (travail, emploi et pouvoir d'achat) qui offre à 92 000 contribuables redevables de l'ISF d'importantes exonérations fiscales.

L'homme le plus riche du monde selon le magazine *Forbes*, le milliardaire américain Warren Buffet, vient de s'apercevoir qu'il était moins imposé que ses employés. C'est ainsi que son revenu imposable se chiffant à 46 millions de dollars était taxé à 17,7 % tandis que son réceptionniste devait s'acquitter de 30 % de ses revenus ! C'est à conforter ce genre d'iniquités que servent bouclier fiscal, abattements fiscaux et autres niches fiscales qui n'existent pas qu'en France...

Pour la rentrée 2009, le ministère de l'Education nationale envisage de ne pas remplacer 13 500 départs à la retraite. Cela s'additionne aux 11 200 suppressions de postes (dont 8 500 d'enseignants) pour cette rentrée 2008. L'équivalent de 5 000 postes a été transformé en heures supplémentaires.

Francis DASPE 14 / 08 / 2008

AGAUREPS-Prométhée

ASSOCIATION POUR LA GAUCHE REPUBLICAINE ET SOCIALE- Prométhée
Chez Francis Daspe 36 cours des Fossés Appt B 3 33210 LANGON
Site internet : www.agaureps.net

FICHE D'ADHESION ANNEE 2008

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Numéro(s) téléphone(s) :

Courriel :

Profession :

Le montant de l'adhésion annuelle est fixé à **10 Euros**. Le règlement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre de l'AGAUREPS-Prométhée. Envoyer tout courrier à l'adresse indiquée en en-tête.